



tél. : 05 45 71 02 92

email : mairie.lesterps@wanadoo.fr

## L'AGENDA PAS-A-PAS

Edition n°3 - Octobre 2016

### Chers habitants de LESTERPS,

Comme en 2014 et 2015, le Maire et le Conseil Municipal vous adressent cet « Agenda Pas-A-Pas » afin de vous tenir informés au plus près de notre action au cours des six derniers mois 2016. Le prochain bulletin municipal vous parviendra fin mars 2017.

**1) L'ÉGLISE ABBATIALE :** Le gros-œuvre étant terminé, quelques réparations de détail ont eu lieu dans la sacristie. Une réunion en mai dernier a permis d'évoquer les aménagements intérieurs qu'il convient d'envisager. Cette réunion s'est tenue en présence du Conseil municipal, du prêtre affectataire (l'abbé Michel Fernandez), des personnes du Conseil paroissial, des représentants de l'association « Gouranchat » ainsi que des représentants de Lesterps-Patrimoine. Des priorités ont été dégagées d'un commun accord. Le 28 juillet, nous avons reçu M. BOURELLE LE GUILLOUX, Architecte des Bâtiments de France, pour ses conseils avisés, notamment concernant l'église. Il nous a fait parvenir un rapport très complet à ce sujet.

**2) LES ECOLES :** le SIVOS BOREALL a perdu deux classes (une sur la commune d'ABZAC à la rentrée 2015, et l'autre sur Esse à la rentrée 2016). Il semble que les effectifs se stabilisent autour de 160 élèves. M. TELMAR (Maire d'Oradour-Fanais) a laissé sa place de président du SIVOS remplacé par Madame BARRIER (adjoindue à Brillac). Lesterps conserve deux classes : CE1 et CE2 avec 46 élèves. Une nouvelle directrice a été nommée: Madame Marion BONNEAU, et un agrément pour l'accueil d'un volontaire en service civique a été obtenu par la mairie. Nous accueillons donc depuis septembre Madame FIRUU Maraamu.

Les TAP (temps d'activités périscolaires) ont de nombreux projets et réalisations en chantier. L'Association des parents d'élèves repart avec vigueur avec de nouveaux représentant(e)s et organise une grande tombola en cette fin d'année, réservez lui le meilleur accueil !

Les cours d'Art plastique sont toujours assurés par Madame Florence LASPADA auprès des jeunes et des adultes dans l'ancien presbytère les vendredi soirs et samedi matins.

**3) SALLE DE L'ABBAYE (PLACE DES TILLEULS) :** L'installation intérieure a été finalisée (achat de chaises, tables pliantes, chambre froide, cuisinière électrique...). Le renforcement du branchement électrique sera fait par ENEDIS et l'entreprise THROMAS de Confolens le 3 novembre prochain.

Cette salle est très utilisée depuis un an. La subvention de 60 000 euros au titre du FRIL (Région) a été honorée ce mois d'octobre 2016.

**4) MAISON DU PATRIMOINE :** saison 2016 avec entre autres une exposition de photos de Pierre DELAUNAY (*reconnu dans le monde entier, organisateur de Barro-objectif*). Plus de 2000 visiteurs ont été accueillis depuis mai. La création d'un site dédié à la commune devrait dynamiser très sensiblement les fréquentations. Les retombées seront indéniables pour la commune.

**5) ATELIER GENEALOGIE :** Il se tient le second mardi du mois et est animé par M. Daniel BRIONNAUD. C'est à chaque fois plus de quarante personnes qui se passionnent pour ce sujet. Le congrès de généalogie de la Charente s'est tenu à Lesterps le 4 juin 2016 avec une centaine de participants (conférences et visites du bourg).

**6) LESTERPS-PATRIMOINE :** compte une trentaine d'adhérents, l'association est reconnue d'intérêt général (donc les dons peuvent être défiscalisés). Réalisations : Fête de la Lumière le 29 juin (150 personnes présentes), animations des Journées européennes du patrimoine les 17 et 18 septembre, travail avec ABBATIA (le réseau des abbayes de la Région) dont prêt d'exposition avec St-Savin en juin dernier...

**7) CHEMINS :** Le dossier concernant le chemin dénommé « de Lesterps à Brigueuil » avance, il concerne la partie du carrefour du chemin de Pouillac à la route de St Maurice. Ont été faits : le passage du géomètre pour le document d'arpentage afin de déterminer précisément les limites, achat d'une petite parcelle pour sécuriser l'entrée et dépôt du dossier pour classement au PDIPR (*plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées*) en vue d'une subvention (50%). Les devis sont prêts et acceptés par le Conseil municipal nous attendons l'accord du département.

La randonnée intercommunale 2016 a eu lieu à Lesterps le 2 octobre dernier : avec 4 itinéraires le matin et un l'après-midi. La journée s'est terminée par un concert de J-Luc LASVERGNAS sur la place des Tilleuls (*450 personnes, record battu, paraît-il !*).

**8) INFOS DIVERSES :** deux réunions se sont tenues, l'une en avril avec les exploitants agricoles (*20 présents sur 42 invités*), l'autre concernant l'aménagement intérieur de l'église (en mai, voir ci-dessus).

Deux réunions sont en prévision : l'une avec nos amis anglais, la seconde avec les commerçants et artisans.

- Visites de travail sur notre invitation : M. Le Sous-préfet le 10 mai et M. BOURELLE LE GUILLOUX (ABF) le 28 juillet. Nous recevrons M. GUGLIELMI (CAUE conseil en architecture) le 24 octobre et Mme LEHU (architecte paysagiste) le 17 novembre, M. VILLATTE (Conseiller ABF) le 21 novembre.
- Plusieurs réunions et conférences ont eu lieu salle de l'abbaye entre autres : SIGIV, ENEDIS etc.
- Une pièce de théâtre : ALBA (troupe « Pause théâtre » de Saint Yrieix).
- Trois concerts : Chorale Oradour/Glane-Landouge (le 9 avril), concert du festival d'Accordéon (le 16 juin) dans l'église, et Chorale Opacad (le 8 octobre par la société de chasse).

Toutes les associations ont été très dynamiques pour ces neuf premiers mois de 2016. Le comité des fêtes a assuré la décoration du bourg, le marché de Noël, la fête de la mécanique et le Festival d'accordéon (un grand cru).

**9) REALISATIONS 2016 :** La salle de l'Abbaye (installation terminée), le jardin « Château » en face de la mairie a été acheté (actes signés) et l'ancienne « Poste » a été vendue à une famille anglaise (actes signés).

La restauration de la halle (côté jardin) avec accès à la salle voûtée a été acceptée dans le cadre de la rénovation du Petit patrimoine (donc subventionnée), les travaux seront réalisés en 2017.

Signalétique du bourg : les prototypes sont prêts, pose en novembre/décembre 2016.

PLUI : la démarche a débuté, deux réunions à ce jour. Ce travail va durer au moins deux ans, les habitants seront invités et tenus informés tout au long de la procédure. Une première réunion publique aura lieu le **mercredi 16 novembre à 18h à Brillac** (Salle du village de vacances), (*voir feuille annexe*).

Ordures ménagères : Suite à de très nombreuses incivilités, la commune a décidé de réorganiser leur gestion (*voir feuille annexe*).

**10) PROJETS 2017 :** création d'un site internet, aménagement du jardin « Château » en square ouvert au public, réfection de la toiture du dépôt communal (par les agents communaux), suite du dossier de mise en lumière de l'église (auprès du SDEG)... Signalétique pour la moitié des villages (l'autre moitié en 2018). Cette liste est non limitative en fonction des aides espérées.

*Chers concitoyens nous travaillons pour vous dans la commune et dans les instances intercommunales où nous sommes présents mais aussi acteurs. Les fêtes et diverses manifestations sont la preuve du dynamisme de notre petite cité mais surtout elles entraînent des retombées matérielles indéniables.*

*Cette année une grande partie des maisons du bourg et des écarts ont été vendues, plusieurs familles (dont des jeunes couples) vont s'y installer.*

*Nous ne sommes pas dans le déclinisme mais dans une promesse d'avenir malgré les difficultés que nombre d'entre vous connaissent et que l'on ne doit pas occulter.*

# REORGANISATION DES ORDURES MENAGERES

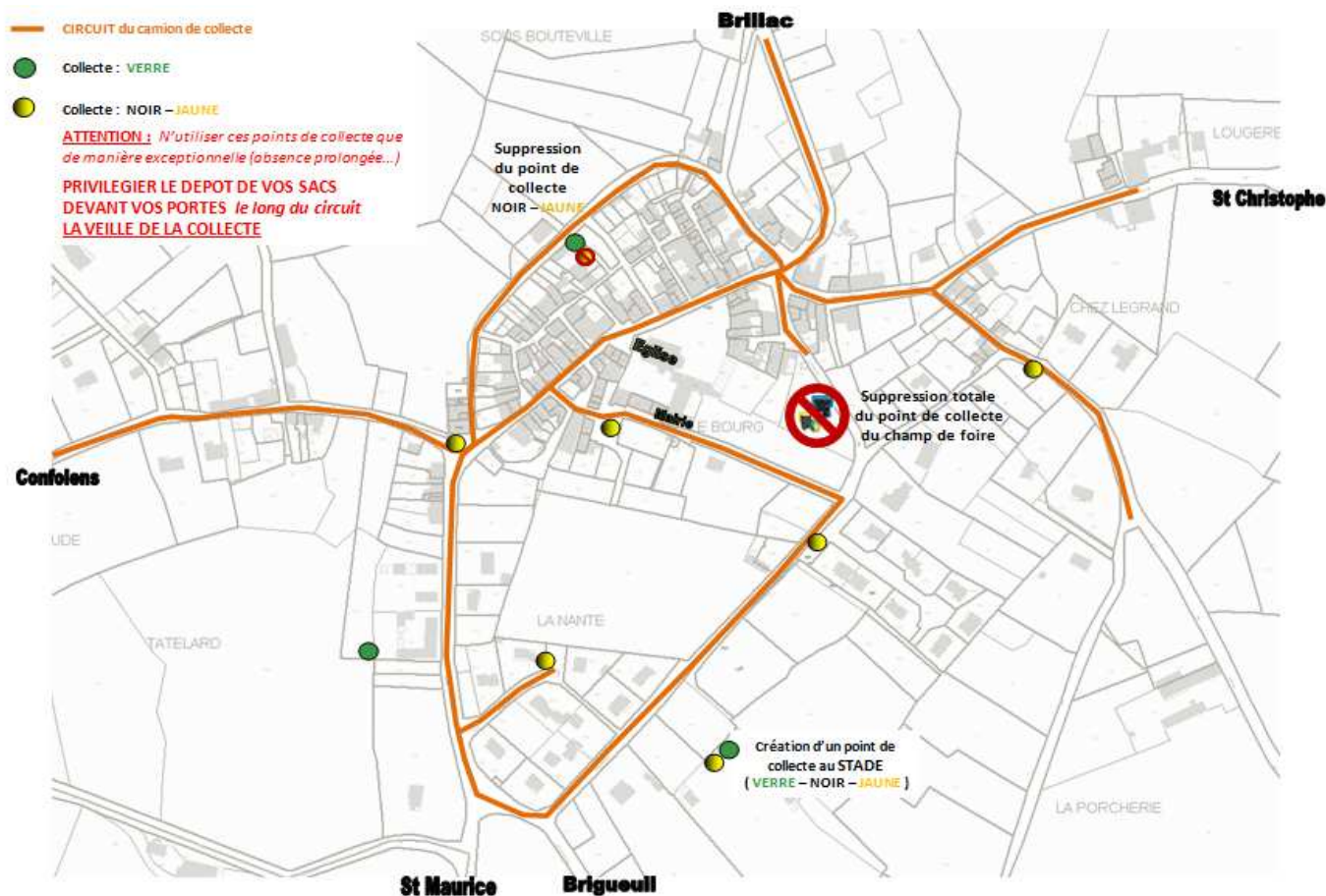


**PLUS JAMAIS CELA !**

NOTRE BEAU VILLAGE N'EST PAS UNE DECHETTERIE PERMANENTE.

**ATTENTION** : En accord avec Calitom, les containers situés Place St Gautier (ancien champs de foire aux cochons) et ceux du champ de foire seront supprimés et remplacés par un seul dépôt au stade (ouvert la journée et sous surveillance) de même pour les colonnes à verre.

Surtout, cela s'adresse à vous tous, habitants du bourg. Evitez au maximum de mettre vos sacs jaunes et noirs dans les containers. La collecte s'effectue **devant votre domicile**. Respecter cette consigne évite le débordement (voir photos ci-dessus) et permet de maintenir ce service public.



NB : Pour ceux qui n'ont pas de ramassage à leur domicile, il est rappelé que les sacs doivent être mis dans les containers **la veille de la collecte** et non au fur et à mesure de leur remplissage.





COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
DU CONFOLENTAIS



# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

Document d'urbanisme qui réglemente le droit à construire  
et le foncier de votre territoire

La communauté de communes du Confolentais (CCC) vient de débiter l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) qui devrait voir le jour d'ici une trentaine de mois.

Le PLUi est:

- un outil de gestion de l'urbanisme et de planification qui permet d'avoir une vision prospective de notre territoire à l'horizon 2030.
- un document juridique, opposable à tous, qui fait référence en matière de gestion et d'administration du droit des sols (définition des terrains à urbaniser, des terrains agricoles, naturels...), des règles foncières, architecturales, paysagères et environnementales sur l'espace de la CCC.
- un dossier avec une vision à moyen et long terme qui permettra de prévoir, d'organiser et d'aménager le développement du territoire en terme d'équipements (santé, économiques, scolaires, sportifs, assainissement, culture, loisirs, tourisme...).

Le PLUi est actuellement dans sa première phase: le diagnostic territorial (analyse des forces, faiblesses, opportunités du territoire).

Plusieurs outils sont à votre disposition pour donner votre avis et vous informer sur la démarche et le travail effectué:

- Une boîte à idées et un cahier de remarques présents dans chaque mairie.
- Une exposition évolutive et itinérante sur le territoire.
- Des réunions publiques (information des dates par voie de presse, affichage et bulletins municipaux).
- Les dossiers de travail disponibles en mairie au fur et à mesure de leur validation.

**REUNION PUBLIQUE A DESTINATION DE LA POPULATION :**

**Mercredi 16 novembre à 18h00**

**à BRILLAC – Salle du village de vacances**